

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel du service externe de 'La Suisse' Assurances**, à Lau-sanne, CH-550-0048385-8 (FOSC du 26.07.2005, p. 15). Signature collective à deux est conférée à Ischi Philippe, de Pully, à Lutry, gérant. Procuration collective à deux est conférée à Pilet Theresia dite Thérèse, de Rossinière, à Chardonne, et Richoz Denise, d'Ursy, à Château-d'Oex.
Journal no 11024 du 11.10.2005
(03062806 / CH-550.0.048.385-8)